



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2016

Présents :

Alain Faucon, Marcel Paul, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Catherine Benazeraf-Morin, Viviane Iragne-Colin, Philippe Ruscassie, Philippe Balat, Christian Doby, Marie-Thérèse Souriat, Christian Farguet, Hélène Bureau

Absent excusé : Viviane Iragne-Colin (procuration)

Absents : Bernard Gay, Ingrid Puyo

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Délibération zones soumises à contraintes naturelles
2. Délibération d'adhésion au SDAIL (syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot) – Traversée du bourg
3. Délibération d'adoption du RPQS assainissement 2015
4. Délibérations relatives à la réhabilitation de la piscine
5. Délibérations amortissement 2016 (budget communal)
6. Décisions modificatives budgétaires 2016 (budget communal)
7. Création d'un poste d'adjoint administratif territorial 2^{ème} classe
8. Suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe
9. Délibération régime indemnitaire filière technique
10. Délibération des charges des écoles primaire et maternelle (budget caisse des écoles)
11. Questions diverses.

1. La motion relative à la suppression d'aides européennes aux agriculteurs est votée.
2. La commune adhère au SDAIL à compter du 01.01.2017 pour la maîtrise d'ouvrage de l'étude traversée du bourg. Xavier Leglaive est désigné comme titulaire chargé du dossier auprès du SDAIL, Christian Doby comme suppléant.

3. Une réflexion sera engagée avec le SYDED pour la transformation de la station d'épuration au moment du transfert de compétence à la communauté de communes en 2020.
4. Le conseil donne pouvoir au maire pour accepter les devis du lot n°7 bardage pour 61404€ HT aux établissements Valet de Saint-Pantaléon de L'Arche et lot chauffage pour 70000€ HT aux établissements Chanut, option champ de sondes.
5. - Travaux de dissimulation réseau Fond de la Ville amortissement 10 ans 9016,69 à FDEL
- Travaux de dissimulation réseau des Crozes amortissement 10 ans 13.248€
- Travaux dissimulation secteur du collège amortissement 10 ans 9515€.
6. - DM virement de crédits du chapitre 68 vers le 61 pour 757€
- DM virements de crédits du chapitre 67 vers le 61 pour 375€
- Chapitre 20 travaux dissimulation réseaux 2337,31 au chapitre 21.
- Achat de matériels – dépassement budgétaire (achat de matériels de cuisine au collège de Luzech) achat 6133€, DM 4616€.
7. Création du poste suite au départ à la retraite de Françoise Leglaive
8. Suppression du poste suite au départ de Françoise Leglaive, déclaration au Centre de Gestion.
9. Création d'une indemnité administrative et de technicité de 75€ (coefficient 2) au bénéfice d'Olivier Giromagny.
10. Délibération annuelle pour participation des communes des élèves accueillis autorisant Mr le Maire à émettre les titres de recettes en 2016. Pour information année antérieure : maternelle 2086€, école primaire 1159€
11. Questions diverses : Le maire rend compte d'une réunion à l'invitation de l'inspecteur d'académie au RPI Thédillac, Lavercantière, Dégagnac. Le maire rappelle que Salviac n'est pas demandeur ni concerné. Les enfants de Thédillac pourraient être accueillis à Catus, ceux de Lavercantière répartis sur Dégagnac et Salviac. Les communes concernées ont un délai d'un an pour réfléchir.

Le maire
Alain FAUCON

